

« Les mesures économiques en faveur des entreprises pour contrer les répercussions de la propagation de la pandémie COVID-19 »

Animé par

Mme ARBIA RIAHI, expert-comptable, membre de l'Ordre des Experts Comptables en Tunisie ayant une expérience de treize ans aussi bien dans le domaine de l'audit comptable et financier que dans l'assistance (comptable, juridique, et fiscale) aux entreprises dans le domaine financier, industriel et de services.

Ce Webinar s'intéresse à exposer l'ensemble des mesures économiques et fiscales prises par le gouvernement tunisien pour alléger les répercussions de la propagation de la pandémie COVID-19.

Jeudi 4 juin 2020 à partir de 18 heures avec discussions et débat (Questions / Réponses)

Webinar gratuit

Pour participer cliquez ici:

[.....](#)

Assurée sur Zoom

Programme du Webinar

Titre	Contenu	Objectifs
Mesures fiscales et financières pour atténuer les répercussions du COVID-19	<ul style="list-style-type: none">▪ Décret-loi n° 6-2020, en date du 16 avril 2020.▪ Le décret gouvernemental n° 2020-308 du 8 mai 2020.	<ul style="list-style-type: none">▪ Exposer les principales mesures d'aide et de relance pour les entreprises touchées par la pandémie COVID-19.▪ Pouvoir bénéficier de ces mesures pour les entreprises impactées par la propagation du COVID-19.
Mesures de suspension des procédures et des délais	<ul style="list-style-type: none">▪ Décret-loi n° 8- 2020, en date du 17 avril 2020	<ul style="list-style-type: none">▪ Prendre connaissance de mesures décidées en matière de suspension des procédures et des délais.▪ Pouvoir bénéficier de ces mesures.
Dispositions particulières pour la sanction des infractions concernant le dépassement des règles de la concurrence et des prix	<ul style="list-style-type: none">▪ Décret-loi n° 10- 2020, en date du 17 avril 2020	<ul style="list-style-type: none">▪ Prendre connaissance des dispositions pour la sanction des infractions relatives au dépassement des règles de la concurrence et des prix.
Mesures relatives à la révision des impôts et des taxes imposées sur les produits de protection individuelle et leurs intrants.	<ul style="list-style-type: none">▪ Décret-loi n° 11- 2020, en date du 17 avril 2020, est relatif à	<ul style="list-style-type: none">▪ Exposer les mesures se rapportant à la révision des impôts et des taxes imposées sur les produits de protection individuelle et leurs intrants.